

DOSSIER DE PRESSE



AUTOLIB' FÊTE SES 3 ANS DE SUCCÈS!

À cette occasion,
découvrez le nouveau
service d'Autolib'



ÉDITO

ANNE HIDALGO

MAIRE DE PARIS



Il y a trois ans, Paris lançait le premier service au monde de véhicules électriques en partage. En quelques années, cette petite révolution en matière de mobilités urbaines a permis à des milliers d'usagers d'accéder à une nouvelle offre de transport souple et maniable, adaptée à leurs besoins et à leurs envies quotidiennes.

Autolib' constitue désormais une alternative très efficace à la voiture individuelle et donc au diesel. D'ores et déjà présente dans 66 communes de la métropole, plébiscitée par plus de 66 000 abonnés réguliers, elle engendre une manière nouvelle de parcourir et de s'approprier le futur territoire du Grand Paris.

Nous étendons aujourd'hui ce service aux professionnels avec Utilib', qui met à la disposition des artisans une flotte d'utilitaires bénéficiant de places de stationnement réservées dans toute la Métropole. Après les succès de Vélib' et d'Autolib', cette nouvelle déclinaison de véhicules en libre-service constitue un jalon supplémentaire vers l'avènement d'une métropole où les dynamiques économiques et écologiques se renforcent les unes les autres.

Anne Hidalgo

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

PRÉSIDENTE D'AUTOLIB' MÉTROPOLE



Ce 5 décembre 2014, nous fêtons les trois ans d'Autolib'. Et nous pouvons dire que les élus du syndicat Autolib' métropole ont su faire preuve de créativité pour inventer un système qui à lui seul répond à de nombreuses problématiques de nos villes modernes : la pollution inquiétante de notre environnement, le bruit omniprésent et la rareté de l'espace, mais aussi le besoin de faciliter notre mobilité quotidienne par un mode de déplacement économique.

Trois ans, c'est si peu à l'échelle d'une politique publique de mobilité, et déjà tellement au regard du chemin parcouru.

C'est le fruit d'un travail collectif et unique en Ile-de-France, où des élus se rassemblent pour construire et améliorer au quotidien un service public à l'échelle de la métropole.

En ce jour anniversaire, nous comptons près de 70000 usagers d'Autolib' qui se partagent 2900 véhicules, sur 900 stations et 4700 bornes de charges mises à leur disposition par 66 communes d'Ile-de-France. Autolib' est en marche et ne cesse de grandir, de jour en jour.

Autolib' va maintenant être la prochaine innovation à Indianapolis, mais ne l'est déjà plus à Paris tant elle s'est glissée dans le paysage et les habitudes des Franciliens. Ce qu'Autolib' propose de nouveau dans notre métropole, ce sont toutes les améliorations et les développements que nous continuons d'impulser avec tous les élus du syndicat et la société Autolib'.

Hier, nous améliorions l'efficacité du système par la réservation des voitures et des places, qui permet un gain de temps inestimable, par l'application smartphone, toujours plus ergonomique, ou encore grâce à un centre de maintenance plus performant où chaque jour les Autolib' sont révisées et réparées.

Aujourd'hui, nous travaillons ensemble à l'insertion et à l'adaptation d'Autolib' dans son environnement, avec la création de plus de stations en parking pour se rapprocher toujours davantage des besoins des usagers. Chaque élu qui siège au syndicat apporte son savoir-faire et met son expérience du terrain au service d'une nouvelle mobilité plus écologique.

L'ajout de stations supplémentaires va permettre d'offrir bientôt à tous les métropolitains plus de 5000 bornes de recharge électrique. Autolib' est le premier service au monde de recharge pour les véhicules électriques. Les professionnels qui possèdent un utilitaire électrique peuvent se recharger sur les stations, avec un abonnement de 15 € et un coût de 1 €/h le jour, et un forfait nuit de 4 €.

Les mesures exceptionnelles prises à chaque pic de pollution en offrant une heure gratuite aux abonnés 1 jour apportent une alternative à la voiture polluante en ville.

Nous confirmons notre engagement dans la lutte contre la pollution, en donnant accès aux professionnels à des véhicules électriques utilitaires s'ils n'en possèdent pas, grâce à un abonnement créé pour eux : Utilib'.

Autolib', c'est un service public, un bien collectif dont nous, élus d'Autolib' métropole, sommes les garants.

Autolib', c'est l'avenir écologique et urbain dont nous avons besoin, c'est la mobilité qui répond aux besoins des Franciliens et qui nous rassemble dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

Marie-Pierre de la Gontrie

VINCENT BOLLORÉ

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE BOLLORÉ



Nous venons de commencer notre quatrième année du service Autolib'. C'est un succès commercial évident puisque déjà 190 000 Franciliens se sont abonnés au moins une fois et près de 70 000 d'entre eux le sont à l'année. C'est aussi un grand succès technologique : nos batteries

fabriquées en France, avec une technologie différente de celle importée d'Asie, ont démontré leur efficacité avec près de 4 millions d'utilisations rien que sur l'année 2014. C'est aussi le succès des voitures connectées. Autolib', grâce à son système de réservations des véhicules et des places (utilisé dans 90% des cas), permet ainsi d'assurer le meilleur service. Il nous reste bien sûr beaucoup à faire, en Ile-de-France, ainsi que dans les autres lieux où cette première mondiale a été suivie : Lyon, Bordeaux, Indianapolis, Londres et peut-être demain Singapour. Il y a aussi le service aux artisans et commerçants, avec le lancement d'Utilib', qui nous mobilise et pour lequel nous comptons faire beaucoup. Quelques

soient les défis de l'avenir que nous devons relever, nous souhaitons remercier les élus de toutes les communes, qui nous permettent d'améliorer ensemble l'air que nous respirons aujourd'hui et que nous respirerons demain avec nos enfants.

Vincent Bolloré

AUTOLIB' EN CHIFFRES DEPUIS LE 11 DÉCEMBRE 2011

DÉPLOIEMENT

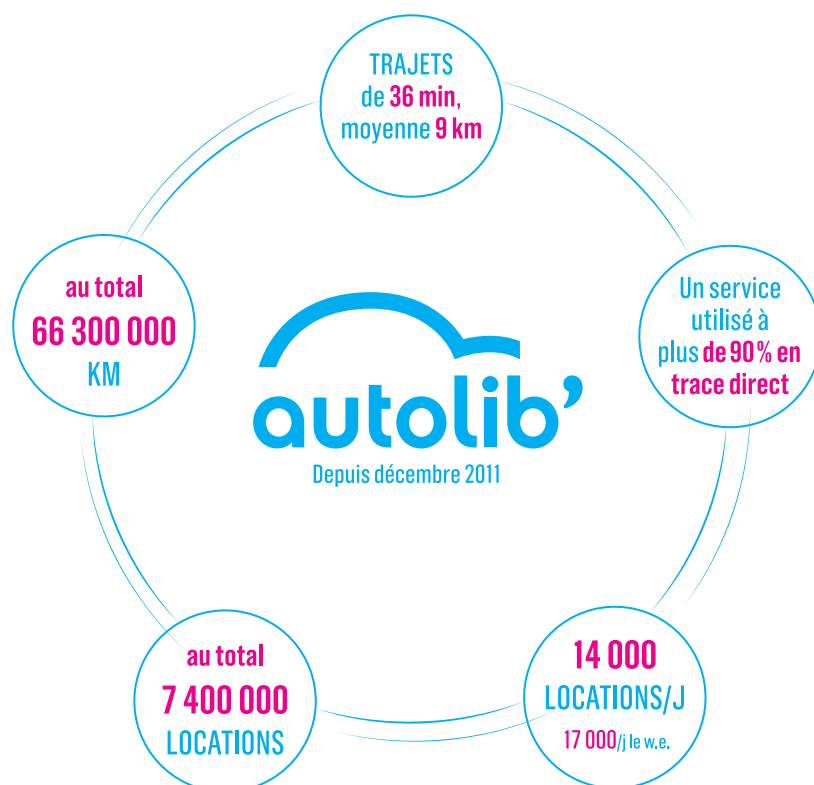
Actuellement	À terme
900 Stations	1 100 Stations
4 700 Bornes de charge	6 600 Bornes de charge
2 900 Bluecar	3 500 Bluecar

ABONNÉS

189 000 ABONNEMENTS VENDUS DEPUIS LE LANCEMENT

66 200 UTILISATEURS AUTOLIB' DEPUIS 1 AN

LOCATIONS



DÉCOUVREZ
LE NOUVEAU
SERVICE D'AUTOLIB'



UN UTILITAIRE 100 % ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE



Des photos du véhicule sont disponibles sur le lien de téléchargement jusqu'au 10 décembre 2014 :

<http://we.tl/iGaDFsPS6b>

Crédits photos à inscrire : © Maléan/RSVP/Jean-Bernard MAUREL.

BLUEUTILITY, LE VÉHICULE UTILITAIRE 100 % ÉLECTRIQUE :

Le service Autolib' intègre des Blueutility, la version utilitaire de la Bluecar, dont le volume du coffre est de 900 litres, en libre-service. Une grille sépare l'arrière des deux places avant, comme pour un utilitaire classique. De dimensions compactes, 3,65 mètres de long et 1,70 mètre de large, la Blueutility combine confort, sécurité et praticité dans un véhicule pour deux personnes, capable de supporter jusqu'à 230 kg de charge utile.

Équipée de batteries LMP (Lithium-Métal-Polymère) développées par Blue Solutions, une filiale du Groupe Bolloré, la Blueutility a une autonomie de 250 kilomètres.



100 UTILITAIRES ÉLECTRIQUES ET 250 PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES ACCESSIBLES 24 H/7 J :

En proposant aux artisans et aux abonnés Autolib' une flotte de 100 véhicules utilitaires électriques en autopartage, Autolib' met à la disposition de ses abonnés un véhicule capable d'assurer des fonctions très différentes, généralement à des fins professionnelles, sur réservation, disponible 24 h/7 j, pour effectuer des trajets en trace directe (sans retour obligé au point de départ). L'offre Utilib', dédiée aux artisans, vient répondre aux besoins des différents corps de métiers de l'artisanat (service d'aide à la personne, boulanger, fleuriste, plombier, etc.), le service mettra à disposition 250 places de stationnement supplémentaires équipées de bornes de charge pour assurer pour répondre à leurs besoins.

UTILIB', UN ABONNEMENT COMPLÉMENTAIRE D'AUTOLIB' PROPOSÉ AUX ARTISANS :

En trois ans, Autolib' s'est complètement intégrée au paysage francilien. Le service se réjouit d'avoir obtenu l'adhésion des maires de 66 communes ainsi que du grand public, qui utilise chaque jour la petite citadine 100% électrique. Aujourd'hui, ce sont plus de 66 000 abonnés actifs qui font plusieurs locations par semaine pour un trajet moyen de 9 kilomètres. La flotte de près de 3 000 Bluecar a déjà parcouru plus de 66 millions de kilomètres, sans incident majeur.

Pour compléter cette offre, les élus d'Autolib' métropole, avec le Groupe Bolloré, viennent ajouter des véhicules utilitaires 100% électriques, en libre-service, ouverts aux abonnés Autolib' et Utilib', une offre destinée aux artisans.

LES ARTISANS PEUVENT RESPIRER

À partir du mois de décembre, les artisans pourront se rendre sur le site Internet www.autolib.eu/utolib ou dans un espace d'abonnement Autolib' pour retirer leur badge d'accès au service.

Comme pour accéder à Autolib', pour s'abonner il faudra pouvoir présenter son permis de conduire, sa carte d'identité et bancaire. Demain, en accompagnant les artisans, Utilib' contribuera non seulement au dynamisme du tissu économique local, mais également à rendre les transports des professionnels plus propres.



UNE OFFRE DÉDIÉE,
PRATIQUE ET
ÉCONOMIQUE :

- 0 € D'ASSURANCE
- 0 € DE STATIONNEMENT
- 0 € D'ESSENCE

DÉPLOIEMENT :

Dès le mois de décembre 2014, 30 véhicules Utilib' seront disponibles à l'essai, avant de voir le service déployé plus amplement à partir de début 2015.

L'ABONNEMENT UTILIB' 1 AN :
6 €/MOIS HT

COÛT DE LA LOCATION :
6 €/HEURE HT, SOIT 0,10 €/MINUTE HT.



3 BONNES RAISONS D'ADOPTER UTILIB'

1

PRATIQUE :

Accès à un véhicule utilitaire et au service immédiat.
Réservation d'un véhicule jusqu'à 30 minutes avant son utilisation,
24 h/24 et 7 j/7 par téléphone au 0800 94 2000 (numéro Azur).

2

ÉCONOMIQUE :

Des déplacements à prix attractif : **6 € HT/heure** de location, tarifée à la minute à compter de la 21^e minute, soit 0,10 centimes par minute et un abonnement de 6 € HT/mois.

3

ÉCOLOGIQUE :

La Blueutility ne produit pas de pollution directe de l'air en ville, ni d'émission de particules fines, de dioxyde d'azote, de benzène, de HAP ni de monoxyde de carbone.

L'autopartage est une partie de la solution que peuvent adopter les agglomérations confrontées à un excès de polluants dus aux transports et à la diésélisation du parc des voitures privées et des utilitaires.

MODE D'EMPLOI

Le service Autolib' offre à l'ensemble des utilisateurs un accompagnement durant tout le processus de location de sa flotte Utilib' : de la réservation par téléphone, au 0800 94 2000, puis, à partir du 1^{er} trimestre 2015, via l'application mobile ou depuis le site Internet www.autolib.eu/fr/utilib, jusqu'à la restitution du véhicule en station.

UTILIB', C'EST FACILE !

01

Je réserve mon véhicule via

> par téléphone au 0800 94 2000

> l'application mobile, à partir du 1^{er} trimestre 2015

> le site Internet, à partir du 1^{er} trimestre 2015

02

Je prends mon véhicule

Je passe mon badge sur la borne à l'endroit indiqué et je touche l'écran tactile.

Je suis les instructions, et la borne de charge de mon véhicule clignote en bleu. Je fais un état des lieux du véhicule.

Je déverrouille mon véhicule en passant mon badge sur le lecteur au niveau du rétroviseur du conducteur.



Je passe mon badge sur la borne de charge,

je soulève son capot sans forcer et j'ouvre la trappe d'alimentation du véhicule. Je débranche le câble et j'accompagne son enroulement. La fermeture du capot de la borne est automatique.

Je ferme correctement la trappe d'alimentation de mon véhicule et je m'installe.



03

Je suis dans mon véhicule

Je fais un état des lieux.

En cas d'urgence, j'appuie sur le bouton bleu pour être mis en relation avec un conseiller 24 h/24 et 7j/7.

Je visualise la vidéo m'expliquant la prise en main et la restitution du véhicule.

Je tourne la clef en deux temps. Le démarrage ne produit aucun bruit.

Je desserre le frein à main et je choisis un mode de conduite (Normal ou Ice). J'appuie sur le frein pour enclencher une vitesse (D : départ, N : point mort, R : recul).

04

Je rentre ma destination dans le GPS

et réserve ma place pour m'assurer l'accès direct au stationnement à l'arrivée et gagner du temps, sans bloquer la circulation en double file, ni avoir à tourner pour me garer.

05

4 étapes pour bien restituer mon véhicule !

Badger, brancher et verrouiller sont les 3 actions qui permettent de mettre fin à votre location. Vous recevrez alors un SMS de confirmation..

1

BADGEZ à la borne de charge (voyant bleu si vous avez réservé).



Voyant vert : je peux me garer à cette place ; voyant bleu : si j'ai réservé une place, je peux me garer ; voyant rouge : je ne peux pas me garer.



2

BRANCHEZ le câble de la borne à la voiture.



3

REFERMEZ doucement la trappe du véhicule. Le capot de la borne se ferme automatiquement.



4

BADGEZ près du rétroviseur pour verrouiller la voiture.





Bolloré

autolib
MÉTROPOLE

Contacts presse :

Julien Varin
j.varin@bolloré.net
06 09 13 25 63

Élodie Le Rol-Berkmann
e.lerol@bolloré.net
06 79 35 86 82

Vanessa Colombier
vanessa.colombier@autolib.eu
06 21 54 30 50

Service de presse de la Ville de Paris
presse@paris.fr
01 42 76 49 61